

LCSM

LE MAGAZINE DE LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN



www.ville-lachapellesaintmesmin.fr

N°13 Printemps 2019



Credits photo : ©Sylvie Trousson

éclairage | 04

Sécurité : une action forte

santé | 06

Maison de santé :
les travaux avancent

urbanisme | 14

Le nouveau PLU
adopté

LA 
CHAPELLE
SAINT 
MESMIN 

04 **ensemble**



06

- 04 **éclairage**
Sécurité : une action forte
- 06 **santé**
Maison de santé : les travaux sont bien avancés
- 07 **emploi**
Vitrines de l'ADELIS
- 07 **élections**
Réforme des listes électorales
- 08 **jeunesse**
Le nouveau conseil municipal des jeunes



10

09 **dynamique**

- 09 **vous**
L'odyssée de Stéphanie
Le Donne
- 10 **culture**
Balade en Musique
- 11 **agenda**
- 12 **évènement**
Un ministre à l'école
- 13 **sport**
Un nouveau terrain de basket

14 **horizon**

- 14 **urbanisme**
Le nouveau PLU est adopté
- 15 **biodiversité**
Mieux connaître les abeilles
- 15 **cadre de vie**
Participez au concours des maisons fleuries
- 16 **travaux**



15

Magazine d'information édité par la mairie.
 Directeur de la publication : Nicolas Bonneau
 Adjointe chargée de la communication : Véronique Daudin
 Directeur de la communication : Jean-Christophe Bernard
 Conception et réalisation : www.goodby.fr
 Impression : Groupe Concorances
 Dépôt légal : mars 2019



10-31-1543



2, rue du Château • 45380 LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN
 T. 02 38 22 34 54 • F. 02 38 88 32 99
www.ville-lachapellesaintmesmin.fr



La Chapelle-Saint-Mesmin

Nicolas Bonneau avec Adrien Taquet, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, en visite à l'école Jean Vilar le 8 février 2019.



Nicolas BONNEAU,
Maire de La Chapelle-Saint-Mesmin

17 **pratique**

17 **expression**

Parmi toutes les missions dévolues aux maires, j'ai toujours placé au cœur de mon action celle liée à la sécurité car elle est à mon sens la condition de notre cohésion sociale et du bien vivre ensemble.

C'est pour cela que l'une de mes premières actions a été d'obtenir la réouverture de notre caserne de pompiers. J'ai ensuite accordé une attention constante à son développement. Les sapeurs-pompiers de notre ville auront toujours mon soutien et je salue leur engagement au service de tous.

La sécurité des biens et des personnes constitue un axe majeur de notre action. Nous avons régulièrement renforcé les moyens de notre police municipale. Nous avons doublé le nombre de policiers et nous avons fait l'acquisition de plusieurs véhicules et matériels. La présence de la police municipale a ainsi été fortement augmentée. J'ai aussi, en conscience, pris la décision de procéder à l'armement de nos policiers qui sont des acteurs à part entière de la sécurité intérieure.

De façon complémentaire à la présence humaine, nous avons initié très tôt un dispositif important de vidéo-protection. Celui-ci a démontré à de

nombreuses reprises son efficacité et sa pertinence. Notre action s'inscrit également par notre présence forte dans notre ville pour y préserver sa tranquillité.

La sécurité vaut aussi pour moi sous toutes ses formes, y compris sociale. C'est pour mieux soutenir nos concitoyens qui peuvent rencontrer des difficultés ou mieux accompagner nos aînés que nous avons par exemple recruté des travailleurs sociaux.

Enfin, la sécurité est aussi un défi culturel. L'éducation aux réseaux de communication dès le plus jeune âge est un enjeu majeur. Dans le cadre du Parlement des enfants, une classe de CM2 de notre ville a proposé récemment une proposition de loi sur le bon usage du numérique. À cette occasion, et avec l'appui de notre députée Caroline Janvier, les enfants ont reçu la visite d'Adrien Taquet, secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'enfance. À la veille des congés d'hiver, ce fut pour eux et leur professeure une belle parenthèse civique.



18

18 **instantanés**



éclairage

Sécurité : une action forte

Augmentation des effectifs et des moyens de la police municipale, déploiement de la vidéo-protection, réouverture et pérennisation du centre des sapeurs-pompiers : la municipalité agit fortement pour assurer votre sécurité.

I Doublement du nombre de policiers municipaux

Depuis 10 ans, la municipalité a régulièrement augmenté les effectifs de la police municipale. Le nombre de policiers municipaux a ainsi doublé, passant de 3 à 6 agents. Le sixième policier a pris ses fonctions en début d'année. Cela a permis d'accroître la présence de la police sur le terrain et d'augmenter l'amplitude horaire de ses interventions.

Les actions de prévention, notamment au sein des établissements scolaires et auprès des jeunes, se sont également développées. La municipalité continuera à l'avenir à renforcer les effectifs de la police municipale.

I Augmentation des moyens de la police municipale

La municipalité a fait l'acquisition d'une seconde voiture de police en 2013 et d'une troisième en 2018. La police municipale dispose également de motos et de vélos tout terrain pour pouvoir s'adapter à ses différentes missions. Ces dernières années, la Ville s'est dotée de plusieurs radars pédagogiques.

Le maire avait par ailleurs décidé en 2016 de procéder à l'armement des policiers municipaux. Les agents ont été formés et suivent l'entraînement nécessaire. Ils ont aussi été équipés de nouveaux gilets pare-balles.

I Déploiement de la vidéo-protection

Dès 2012, la municipalité a décidé de déployer un système de vidéo-protection. Composé initialement de 23 caméras, ce dispositif a été complété chaque année. Il est composé actuellement de 55 caméras. Notre dispositif est l'un des plus importants



de l'agglomération et du département. La ville bénéficie pour cela du soutien financier de l'Etat et du Département.

Nous disposons aujourd'hui d'un maillage efficace avec des caméras disposées notamment aux entrées de la ville et sur les principaux axes routiers. Plusieurs quartiers sont également concernés ainsi que les abords des écoles et les équipements publics. Deux caméras mobiles et autonomes peuvent également être placées de façon temporaire sur des sites préalablement identifiés. La vidéo-protection est complémentaire à l'action des policiers. Les images sont exploitées par la police municipale ou mises à la disposition de l'autorité judiciaire sur réquisition.

I Actions de sécurisation

La municipalité a également régulièrement renforcé la sécurité des écoles et des structures d'accueil de la petite enfance. En plus de la pose de caméras aux abords des établissements, plusieurs travaux ont été réalisés : rehaussement de clôtures et de portails, installation de visiophones et d'interphones avec portiers électroniques pour sécuriser les accès.

Dans le cadre de la mise en place des plans particuliers de mise en sûreté des établissements scolaires, la municipalité a fait l'acquisition de matériels en concertation avec les enseignants. Les personnels municipaux notamment placés sur les sites recevant du public ont été sensibilisés et mobilisés aux enjeux de sécurité. Des procédures et mesures spécifiques ont été mises en place pour sécuriser l'accès des écoles, des structures d'accueil de la petite enfance et de la jeunesse. La sécurisation des événements organisés par la Ville est également renforcée.

I Risques majeurs

Concernant les risques naturels majeurs, la Ville a pris plusieurs dispositions. Elle a tout d'abord intégré le nouveau dispositif d'alerte mis en place par la Métropole (voir page 16). Par ailleurs, un premier exercice d'accueil des populations concernées par le risque d'inondation (principalement sur la rive gauche de la Loire) a également été organisé en novembre dernier dans notre commune. ■

**pour votre
sécurité**



**6 policiers
municipaux**

3 voitures



2 motos

2 VTT

**55 caméras
de vidéo-protection**

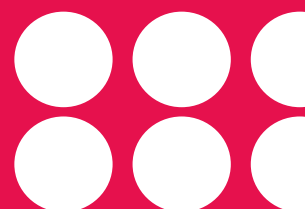


La présence des sapeurs- pompiers pérennisée

Dès son élection en 2008, le maire avait obtenu auprès du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) la réouverture du centre d'intervention des sapeurs-pompiers situé sur notre commune. Le centre chapellois a ensuite été doté d'un nouveau véhicule d'intervention polyvalent équipé d'une réserve d'eau de 400 litres. Un véhicule léger a également été remplacé en 2015.

Les pompiers chapellois réalisent plus de 350 interventions par an. La municipalité entretient des relations étroites avec le SDIS afin de consolider leur présence dans notre ville. Une quinzaine de sapeurs-pompiers volontaires sont actuellement engagés dans notre ville.

N'hésitez pas à les rejoindre si vous êtes intéressé :
contactez l'Adjudant-Chef Franck GUILLON au **06 60 10 68 26**.



prévention**Plan canicule**

Vous êtes une personne âgée et/ou handicapée et vous êtes isolée. Pour figurer sur le « fichier canicule » municipal, afin de bénéficier d'un contact téléphonique quotidien en cas de conditions météorologiques particulières, vous pouvez répondre au courrier d'inscription que vous recevrez courant avril, contacter le centre social au 02 38 22 77 75, ou remplir le formulaire en ligne sur l'Espace citoyens du site internet de la Ville.

animation**Goûter dansant des aînés**

La municipalité offre à nos aînés un goûter dansant le **mardi 21 mai**, de 14h à 17h, à l'Espace Béaire. Animation gratuite destinée aux personnes d'au moins 60 ans. Inscription obligatoire au plus tard le **lundi 13 mai 2019** auprès du centre social, allée des Séquoias, tél. **02 38 22 77 75**.

solidarité**Collecte des végétaux**

Pour les personnes de 75 ans et plus ou les personnes à mobilité réduite, Orléans Métropole collecte vos végétaux une fois par quinzaine devant votre domicile. Renseignements et **inscriptions jusqu'au 15 juin 2019** auprès du centre social, allée des Séquoias. Les personnes inscrites en 2018 peuvent se réinscrire avec le coupon-réponse au courrier qu'ils ont reçu. Lors de l'inscription au centre social, les personnes devront présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité. Les titulaires d'une carte d'invalidité peuvent bénéficier de ce service avant l'âge de 75 ans.

**santé**

Maison de santé : les travaux sont bien avancés

Les travaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) avancent suivant le planning prévu. Les aménagements intérieurs de la partie neuve de 610 m² sont en cours. Son ouverture est prévue au début de l'été.

La Maison de santé est un projet porté par la municipalité avec les professionnels de santé pour accroître l'offre de soins dans notre ville. Ce projet s'appuie sur la transformation du cabinet médical situé 35 rue de Beauvois dont la ville a fait l'acquisition. La construction d'une extension de 610 m² a commencé en juillet dernier et sera achevée pour l'été prochain. Les 220 m² du cabinet actuel seront ensuite réaménagés. L'ensemble sera livré à l'automne prochain. La continuité de l'accueil des patients sera assurée tout au long des travaux.

Les opérations de gros œuvre se sont déroulées au cours de l'été et de l'automne derniers. Après le montage de la structure en bois massif en fin d'année, les travaux intérieurs ont commencé et avancent à bon rythme. La conduite des travaux est effectuée par l'agence d'architecture Adquatio, maître d'œuvre.

Le futur établissement de 830 m² pourra accueillir près d'une vingtaine de professionnels : médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, infirmières, sage-femme, kiné-

sithérapeutes, podologues... Les praticiens engagés dans le projet assurent la gestion de la structure et versent des loyers à la commune, propriétaire du bâtiment. Le projet médical qu'ils ont élaboré a reçu

« Ouverture de l'extension dès l'été 2019. »

la validation de l'Agence Régionale de Santé permettant ainsi à la Ville de bénéficier du soutien financier de l'Etat et de la Région Centre-Val de Loire. Ce projet représente un investissement d'environ 3 millions d'euros (études, acquisition, travaux).

La Municipalité poursuit son action en faveur de la présence médicale dans notre ville qui s'est déjà renforcée avec l'installation récente de nouvelles spécialités médicales dans notre ville : ophtalmologistes, gynécologue, pédiatre... ■

emploi

Vitrines de l'ADELIS



L'Association des Entreprises de La Chapelle-Saint-Mesmin, Ingré et Saint-Jean-de-la-Ruelle (ADELIS) renouvelle cette année dans notre ville son forum de l'emploi. Les « Vitrines de l'ADELIS » ont pour vocation de faire connaître auprès du grand public les activités et les métiers des entreprises de notre secteur géographique.

L'an dernier, près d'une cinquantaine d'entreprises ont eu l'opportunité de faire connaître leurs différents métiers, proposer des offres d'emploi ou de formation et rencontrer des candidats. Près d'un millier de visiteurs avaient participé à l'événement. Ce forum est organisé par l'ADELIS avec le soutien de Pôle Emploi et des services emploi des trois communes. ■

élections

Réforme des listes électorales



La loi du 1^{er} août 2016 a réformé en profondeur la procédure d'inscription sur les listes électorales.

Cette réforme met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales et crée un répertoire électoral unique (REU) dont la tenue est confiée à l'INSEE. Pour l'électeur, le principal changement est donc la suppression de la date limite d'inscription au 31 décembre. Les inscriptions seront reçues et instruites toute l'année et au plus tard jusqu'au 6^{ème} vendredi qui précède un scrutin, à compter de 2020. Cette année, à titre transitoire, la date limite sera le 31 mars pour les élections européennes fixées au 26 mai.

Les électeurs peuvent demander leur inscription par téléprocédure sur le site **service-public.fr** ou en déposant le formulaire en mairie, mais en aucun cas par mail. Le formulaire peut également être envoyé par courrier accompagné des justificatifs d'identité en cours de validité, et de domicile (moins de 3 mois).

Les personnes non domiciliées dans la commune pourront s'inscrire sur les listes électorales lorsqu'elles auront figuré 2 années de suite (contre 5 actuellement) au rôle des contributions directes communales.

Les cartes électorales de tous les inscrits seront envoyées courant avril. De nouvelles commissions de contrôle, composées de conseillers municipaux nommés par arrêté du préfet, sont chargées de contrôler la régularité de la liste électorale et de statuer sur les éventuels recours administratifs. ■

jeunesse

Centre de Loisirs

Vacances d'été 2019 du lundi 8 juillet au jeudi 29 août (fermé le vendredi 16 août et le vendredi 30 août). Les inscriptions auront lieu du lundi 13 mai au mercredi 29 mai 2019.

Des nuits en camping seront proposées (voir directement avec la direction du centre de loisirs). Inscriptions dans la limite des places disponibles auprès du service Éducation-Jeunesse en mairie ou sur l'Espace famille du site internet de la ville.

Portes ouvertes : le samedi 15 juin 2019 de 14h à 17h.

Camp activités nautiques en Charente-Maritime du 7 au 16 juillet 2019

Enfants nés entre 2003 et 2008
Inscription au Service Éducation-Jeunesse
le **23 avril 2019** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15, attention places limitées.

Camp découverte de Barcelone du 21 au 30 juillet 2019

Enfants nés entre 2003 et 2008
Inscription au Service Éducation-Jeunesse
le **1^{er} avril 2019** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15, attention places limitées.

éducation

Inscriptions scolaires

Pour les élèves qui feront leur rentrée au CP et pour les petites sections de maternelle : pré-inscriptions dès maintenant au Service Éducation-Jeunesse muni d'un justificatif de domicile.

Dossier d'inscription unique

En mai, le dossier d'inscription pour les activités 2019-2020 du service Éducation-Jeunesse sera distribué dans les écoles : merci d'être vigilant sur les dates de retour ainsi que les pièces justificatives à fournir.



jeunesse

Le nouveau conseil municipal des jeunes

i
Une rubrique consacrée au CMJ est à retrouver sur le site internet de la Ville

Plusieurs centaines d'enfants âgés de 9 à 11 ans ont élu leurs nouveaux représentants au conseil municipal des jeunes.

Tous les enfants nés en 2007, 2008 et 2009, domiciliés et scolarisés dans notre ville étaient concernés. Fin 2018, une période de sensibilisation a été organisée auprès d'eux par la municipalité, en partenariat avec leurs professeurs. Ils ont pu découvrir les enjeux et les activités du conseil municipal des jeunes (CMJ). Ils se sont également préparés au déroulement de l'élection.

Parmi les 409 jeunes électeurs inscrits, près d'une cinquantaine se sont portés candidats. C'est ensuite une véritable campagne électorale qui s'est déroulée dans chaque établissement scolaire. Chaque candidat avait notamment à sa disposition une affiche à remplir comprenant sa présentation, ses idées et ses propositions afin que chaque électeur puisse en prendre connaissance.

L'élection du CMJ a été organisée dans des conditions comparables à celles de toute élection. En effet, chaque enfant détenait une carte électorale avec son nom, ainsi qu'un bulletin de vote à remplir dans l'isoloir et à déposer dans l'urne.

C'est ainsi que les nouveaux conseillers ont été élus par 363 votants le vendredi 18 janvier. Le nouveau CMJ a été officiellement installé à l'Hôtel de ville le mercredi 30 janvier. Le maire, Nicolas Bonneau a remis aux jeunes élus leur écharpe bleue et rouge. Cette première séance a aussi été consacrée à des échanges avec les élus du précédent CMJ.

Lors des réunions suivantes, les jeunes élus ont fait preuve de beaucoup d'enthousiasme. L'engagement au CMJ constitue une initiation concrète à la citoyenneté. Pendant leur mandat d'une durée de deux ans, les jeunes élus se retrouveront régulièrement lors de réunions, sorties ou cérémonies officielles. Des moyens sont mis à leur disposition



afin qu'ils puissent concrétiser les projets qu'ils auront réfléchis et discutés ensemble.

Les élus du CMJ 2019-2020 :

AGUILAR Raphaël
BADICH Yassine
BIDANESSY Ibrahim
BLACKORI Aurona
BORDIER Clément
COLUSSO Emma-Eline
DANTAS-CABOURG Mélodie
DEBAQUE Noah
DELFLY Alban

EL HARFI Firdaous
FOURNIL Louise
GOUJON Anaïs
GRIGNON Gaëtane
KIROVSKI Tea
LAJOIE Natan
MAKHLOUF Anes
MAMER Manon
M'PASSI Océane

NIZEYIMANA Iris
RAT Charline
SIMONET Mathéo
SINACORI Lorelia
TSINA Enzo
YATABARE Hawa



VOUS

L'odyssée de Stéphanie Le Donne

« 500 ans
de RenaissanceS »
en Val de Loire

La région Centre-Val de Loire a bénéficié à la Renaissance des plus beaux esprits créatifs de l'histoire de l'art et des sciences, d'intellectuels et d'humanistes éclairés. 1519 a été tout particulièrement symbolique, avec le début de la construction du château royal de Chambord, et la mort de Léonard de Vinci à Amboise. L'année 2019 a donc été choisie pour célébrer 500 ans de Renaissance en Centre-Val de Loire. Une programmation exceptionnelle portée par la Région est mise en place pour cet anniversaire : www.vivadavinci2019.fr

Stéphanie Le Donne est passionnée par son métier de guide-conférencière. En 2007, elle fonde son entreprise, « Odyssée en Val de Loire », spécialisée dans l'organisation de circuits touristiques en minibus. Cette Chapelloise déterminée et audacieuse, vient de se voir décerner la médaille du tourisme.

Stéphanie Le Donne se souvient parfaitement de ce jour où, âgée de treize ans, elle parcourt un article de presse qui relate la journée d'une guide touristique à Paris. C'est le déclic. Stéphanie est sûre d'elle, c'est le métier qu'elle veut exercer et rien ne la fera dévier. Après son bac, elle obtient un BTS Tourisme puis débute sa formation de guide à l'université d'Angers. Une formation exigeante qui la plonge dans la réalité du métier, comme ce jour où sa professeure lui demande à la dernière minute de préparer une présentation en espagnol sur le château de Chenonceau.

Diplômée à 21 ans, Stéphanie Le Donne part pendant une année à Majorque où elle va travailler à un rythme effréné pour un grand voyageur. Des missions diversifiées lui seront confiées car ses qualités relationnelles sont remarquées. Cette expérience va faciliter la suite de son évolution professionnelle. Elle va alors effectuer des remplacements au comité départemental de tourisme qui lui permettent d'occuper des fonctions clés. Elle travaille ensuite comme accom-

pagnatrice pour plusieurs autocaristes. C'est alors qu'un deuxième déclic se produit. Lors d'un voyage en Autriche, elle propose au chauffeur d'autocar de s'arrêter pour pouvoir admirer un beau point de vue. Mais ce dernier, pressé par le temps, refuse. Pour Stéphanie, c'est l'incompréhension. Elle se dit alors : « Je vais acheter mon minibus, conduire et guider, ainsi je pourrai m'arrêter quand je veux et où je veux pour mes clients. »

Elle réalise une étude de marché et constate qu'il manque à Orléans un service d'excursions pour touristes sans véhicule. Elle démarre son activité en 2007 avec le soutien du Département et de la Région notamment. Elle centre son offre sur la route des châteaux : Odyssée en Val de Loire est née. Au fil du temps, la montée en charge est continue. En 2016, elle fait l'acquisition d'un second minibus, plus élevé en gamme, lui permettant d'élargir sa clientèle, notamment étrangère. En haute saison, l'activité est très intense. Elle travaille sept jours sur sept. Ses journées commencent tôt et finissent très tard. De retour d'excursion dans la

soirée elle effectue ses tâches administratives et prépare son minibus pour le lendemain. Elle arrive cependant à concilier sa vie de famille avec ce rythme : « Quand on est chef d'entreprise, toute la famille s'y met ! » explique-t-elle.

Elle ne regarde pas la montre et déploie des trésors d'imagination pour surprendre et satisfaire ses nombreux clients (703 en 2018) qui la plébiscitent, en témoigne l'attestation d'excellence que le site de notation tripadvisor lui a délivrée. Elle adore être sur le terrain, « au contact des gens » dit-elle dans un grand sourire. En 2015, elle décroche le Trophée des Audacieuses et elle est récompensée en 2016 aux Trophées du tourisme. En début d'année, les ministres de l'Economie et des Affaires étrangères lui ont décerné la médaille du tourisme. Le Val de Loire mise sur sa douceur et son art de vivre pour développer le tourisme. Stéphanie Le Donne en est la parfaite ambassadrice. ■

<http://odysee-valdeloire.com>

bibliothèque

Vacances occupées

Activités proposées par la bibliothèque municipale Louis Rouilly, en partenariat avec le Pôle petite enfance, pendant les vacances de printemps :

- **Mar 9 avril** - De 10h à 12h
Jeux pour bébés
De 0 à 3 ans
- **Mar 9 avril** - De 14h à 17h
Jeux vidéo - À partir de 7 ans (sur inscription)
- **Ven 12 avril** - De 14h à 17h
Jeux de construction
De 3 à 6 ans
- **Sam 13 avril** - 11h
Lecture en anglais, avec Sylvie Savri
- **Mar 16 avril** - De 10h à 12h
Jeux de société - À partir de 3 ans (sur inscription)
- **Ven 19 avril** - De 10h30 à 12h
Puzzles d'illustrateurs
À partir de 4 ans (sur inscription)

Inscriptions au **02 38 22 30 75**

Lectures en anglais par Sylvie SAVRI

- Sam 13 et 27 avril
 - Sam 11 et 25 mai
 - Sam 8 et 22 juin
- 11h - Salle Messemin**
Entrée libre

culture

Balade en Musique



Le festival Balade en Musique est de retour les 21, 22 et 23 juin pour trois jours de festivités gratuites dans un cadre naturel exceptionnel que sont les bords de Loire et le parc de la Solitude.

Concerts, spectacles, fanfare : lors de cette 12^{ème} édition, les festivaliers découvriront une belle programmation avec des découvertes venues de toute la France. Côté concerts, on retrouvera, le vendredi, **Jérémy Sans Famille** avec ses chansons bourrées d'humour, le blues d'**Audrey et les Faces B**. Samedi soir, place à la soul en compagnie des **Soul Dealers** et des petits génies du funk **Les Lehmanns Brothers**. **Yapunto** clôturera la soirée dans une ambiance aux couleurs latines.

Côté théâtre, les plus petits seront enchantés par l'établissement ambulant de Muziczag, **Le Comptoir des Merveilles**. Les plus grands pourront rejoindre **la Chorale d'Annabelle Froment**. Avec son look « vieille France » et la guitare électrique de son fils, la chef de chœur a choisi de délaissier vocalises et trémolos pour rap et rock avec sa nouvelle chorale : les spectateurs !

Toute la programmation est à découvrir sur le site de la Ville et sur la page Facebook : **Festival Balade en Musique**

Prochaine saison culturelle

Jérôme Damien et Daniel Bru viendront présenter notre nouvelle saison culturelle 2019-20 avec La Répétition, un spectacle vivant de magie et de musique, le tout agrémenté d'humour et de bonne humeur. Daniel et Jérôme ont allié les deux disciplines où les ragtimes, tours de cartes, sonates et autres numéros de magie mentale s'enchaînent et s'entremêlent à un rythme étourdissant. À l'occasion de la présentation de la saison culturelle de la commune, ils ont retravaillé leur spectacle pour vous faire découvrir les événements qui marqueront l'année 2019-2020. Une création unique, originale et décalée. **Mercredi 5 juin, 19h à l'Espace Béaire**. Entrée libre sur réservation au **02 38 22 30 79**.



têtes d'affiche à venir

4 mai
Franck Ferrand

L'historien et chroniqueur sera sur la scène de l'Espace Béaire dans un stand-up au cœur de l'Histoire. C'est avec le talent qu'on lui connaît depuis des années sur les ondes

et sa fabuleuse voix de conteur que Franck Ferrand nous fait vibrer au rythme de ses enquêtes.

→ **Samedi 4 mai, 20h30 - Espace Béaire**
Tarifs : 29 € / 24 €

19 octobre
Titoff et Thaïs

Nous aurons le plaisir d'accueillir le duo explosif Titoff et Thaïs sur la scène de l'Espace Béaire, en tête d'affiche du prochain festival 'Échappé & Vous !' Avec leur nouveau spectacle, **Amoureux**, les deux complices viennent mettre un grand coup de pied aux idées reçues autour de la différence d'âge au sein du couple. Un spectacle qui vient gentiment

chatouiller l'adage qui dit que « L'amour n'a pas d'âge » !

Samedi 19 octobre, 20h30 à l'Espace Béaire
Tarifs : 24 € / 19 € - Ouverture de la billetterie dès le mardi 11 juin, à 8h30

→ **billetterie** ville-lachapellesaintmesmin.mapado.com/

événement

Un ministre à l'école

Dans le cadre du « Parlement des enfants », une classe de l'école élémentaire Jean Vilar a reçu la visite d'Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de la Protection de l'enfance.



La classe de CM2 de Madame Mazier a été sélectionnée pour participer au « Parlement des enfants ». Cette opération est organisée par l'Assemblée nationale avec le ministère de l'Éducation nationale. Son objectif est d'offrir aux élèves de CM2 une séquence d'éducation civique en leur proposant de découvrir la fonction de législateur. Ils sont invités à rédiger, sous la conduite de leur enseignant, une proposition de loi, au terme d'une discussion qui doit leur apprendre ce qu'est le débat démocratique.

L'édition 2019 a pour thème le « bon usage du numérique ». L'éducation aux médias et à l'information doit permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de

la communication, et de les former à devenir des « cybercitoyens » actifs, éclairés et responsables. Ce thème doit permettre aux enseignants de traiter avec leurs élèves des nouveaux besoins liés à la multiplication des usages, des supports et des réseaux numériques en évoquant les droits, les devoirs et les limites associés à ces pratiques culturelles et sociales.

C'est dans ce cadre qu'était programmée, le vendredi 8 février, la visite de Caroline Janvier, députée de notre circonscription. Et surprise pour les enfants, Madame la Députée avait invité Adrien Taquet, secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, chargé de la Protection de l'enfance. Monsieur le

Ministre était accompagné de Jean-Marc Falcone, préfet de la Région Centre-Val de Loire, de Nicolas Bonneau, maire de La Chapelle-Saint-Mesmin et de Philippe Ballé, directeur académique des services de l'Éducation nationale.

Les enfants étaient ravis de pouvoir échanger avec le ministre et notre députée sur leurs propositions concernant l'usage des outils numériques. Un processus de sélection des différentes propositions de loi sera ensuite réalisé au niveau académique puis national. Les classes participant au Parlement des enfants doivent ensuite départager par un vote la proposition de loi retenue. ■



Orchestre de l'école Jean Vilar en 2018

Orchestre à l'école

La classe d'Orchestre à l'École de l'école élémentaire Bel-Air se rendra à Paris le lundi 17 juin, pour jouer dans les jardins du Luxembourg, à l'invitation du Sénat.

musique

École municipale de musique

→ Audition des classes d'instrument :

- Cuivres, sam 15 juin à 11h, salle Bergerard
- Piano, mar 18 juin à 18h30
- Violon, lun 24 juin à 18h30
- Clarinette, sam 29 juin à 11h

École de musique - Entrée libre

→ Réinscription des anciens élèves :

Du lundi 13 mai au mardi 28 mai.

Permanences exceptionnelles le mercredi 15 mai et le mardi 21 mai de 17h30 à 20h30.

→ Inscription des nouveaux élèves :

Du lundi 24 juin au vendredi 12 juillet et du lundi 26 août au vendredi 6 septembre. L'école de musique sera également présente au forum des associations.

Inscription et renseignements complémentaires :

École municipale de musique, danse et théâtre,
17 allée des Tilleuls - **02 38 72 13 08**

sport

Un nouveau terrain de basket

Un nouveau terrain de basket de plein air a été aménagé au complexe sportif Aurélien Hatton. Son accès est libre afin de favoriser la pratique du sport pour tous.



En plus des grands projets (rénovation de la piscine, nouveau complexe sportif), la municipalité réalise régulièrement des travaux d'entretien sur les installations sportives ou aménage de nouveaux équipements. On peut ainsi rappeler ces dernières années la réfection totale de courts de tennis, la création d'un city stade au complexe Jean Sadoul ou l'aménagement d'un parcours sportif de plein air au cœur du centre-ville.

Récemment, un terrain de basket de plein air a été aménagé au complexe sportif Aurélien Hatton. Ce nouvel équipement est

situé juste derrière la piscine. Pour cela, une plateforme de 420 m² a été construite, tracée et équipée de poteaux supportant les paniers de basket. Le montant total de la réalisation est de **43 655 euros**.

Ce terrain est un équipement utile pour le club de basket de notre ville et pour les établissements scolaires. Il est par ailleurs libre d'accès afin de favoriser une pratique sportive la plus large possible. Le terrain a d'ailleurs déjà fait de nombreux adeptes, à l'image du city stade construit sur l'autre complexe sportif. ■

sports

BMX

Le Bi-Club Chapellois organise deux semaines de stage, ouvert à tous, durant les vacances de printemps, du 8 au 12 avril et du 15 au 19 avril. Ouvert à tous les jeunes, à partir de 8 ans. Il est possible de venir une ou plusieurs journées pendant la semaine.

Renseignements complémentaires et dossier d'inscription :
02 38 70 55 85 ou **06 76 85 50 90**
 / biclub@orange.fr

→ Journée d'initiation BMX pour les filles

Dimanche 23 juin, à partir de 14h30, le Bi-Club Chapellois organise une journée d'initiation au BMX dédié au public féminin, ouverte aux enfants et aux adultes. Prêt de casques et de vélos.

Renseignements complémentaires :
02 38 70 55 85 ou **06 76 85 50 90**
 / biclub@orange.fr

USC Musculation

Assemblée générale le vendredi 14 juin, 19h, Plessis des Hauts.

événement

Festival de Sully et du Loiret : notre patrimoine à l'honneur



Pour la quatrième année consécutive, notre ville accueille le célèbre festival de musique classique organisé par le Département du Loiret en partenariat avec la ville de Sully-sur-loire et les dix communes accueillant les concerts. Le concert se déroulera cette année dans le cadre magnifique de notre église, classée monument historique et récemment restaurée.

Concert :

→ **Sarah & Deborah Nemtanu - Dyptique**
Mercredi 12 juin, 20h30 - Eglise Saint-Mesmin
 Plus d'infos : www.festival-sully.fr. ■

→ Découvrez l'église Saint-Mesmin restaurée en vidéo sur la chaîne YouTube de la Ville.

→ Visite commentée de l'église et de la grotte par le groupe d'histoire locale le dimanche 7 avril de 14h30 à 16h30.



urbanisme

Le nouveau PLU est adopté

Le nouveau plan local d'urbanisme (PLU) de la commune a été approuvé par le conseil métropolitain. Son objectif principal est de maîtriser l'urbanisation en préservant la qualité de vie.



Le PLU est un document d'urbanisme stratégique et opérationnel qui énonce des règles à court terme inscrites dans une vision à long terme pour le territoire. Fin 2015, le conseil municipal avait décidé sa mise en révision. La procédure s'est déroulée en plusieurs étapes. Un diagnostic du territoire a tout d'abord été mené et présenté aux élus et au public afin d'avoir un état des lieux précis. Ensuite, un projet d'aménagement et de développement durable a été élaboré en fixant plusieurs orientations.

Le premier objectif est de maîtriser le développement de la commune tout en assurant une typologie d'habitat variée (collectif / individuel ; locatif / accession à la propriété ; différentes tailles de logements). Le second enjeu consiste à favoriser les déplacements pour tous les usagers en intégrant la problématique des stationnements et la mise en valeur des espaces publics. Cette réflexion tient également compte du prolongement futur de la ligne de tramway. Le troisième axe préconise de dynamiser le centre-ville en assurant la diversité des services et des commerces de proximité. Le quatrième objectif rappelle la nécessité

de maintenir et d'améliorer les équipements de la commune. La dernière orientation fixe l'ambition de préserver le patrimoine naturel, les paysages et les surfaces agricoles.

L'urbanisme est devenu une compétence de la Métropole en 2017. Toutefois, les communes restent étroitement associées à l'élaboration des orientations et des règles fixées. Le plan de zonage et le règlement du PLU traduisent ainsi l'objectif de maîtriser l'urbanisation en préservant la qualité de vie. La concertation avec la population s'est déroulée tout au long de la procédure, et avant même la phase formelle d'enquête publique qui a eu lieu du 17 septembre au 17 octobre 2018. Le commissaire enquêteur a ensuite rendu un avis favorable, validant les orientations et les dispositions réglementaires du PLU. Après avoir été présenté au conseil municipal, le nouveau PLU a été approuvé à l'unanimité par le conseil métropolitain le 31 janvier 2019.

Le plan de zonage et le règlement du PLU sont consultables sur le site internet de la Ville. L'ensemble des pièces peuvent être consultées en mairie ou au siège de la Métropole. ■

biodiversité

Mieux connaître les abeilles



Le rucher pédagogique, créé par la Ville, a trouvé son rythme de croisière. Animé par les apiculteurs amateurs, il permet notamment aux enfants de se familiariser avec le rôle des abeilles.

Ce projet de la municipalité s'inscrit dans le prolongement de ses actions en faveur de la biodiversité : jardins familiaux, zéro pesticide, fauchage raisonné... Il vise à lutter contre la diminution du nombre d'abeilles. Les insectes pollinisateurs sont indispensables à notre écosystème : les trois-quarts des cultures en dépendent. Le rucher pédagogique a été mis en place en 2016 avec 4 essaims. Il est installé dans le val, à proximité des serres municipales. Les ruches sont surveillées régulièrement par les apiculteurs amateurs pour assurer leur bon fonctionnement. Au printemps dernier, 27 kg de miel ont été récoltés.

Une sensibilisation est organisée auprès des enfants des écoles de la ville en mai et juin. Les enfants peuvent revêtir une tenue d'apiculteur adaptée à leur âge et observer l'intérieur d'une ruche. Avec la participation des Naturalistes Chapellois, ils



découvrent aussi le rôle et la vie des abeilles et autres insectes pollinisateurs. Chaque enfant repart avec un petit pot de miel. L'an dernier, 186 élèves de CM1 et CM2 ont visité le rucher. Il est prévu l'installation de ruches supplémentaires afin de permettre une rotation entre celles prévues pour les visites scolaires et celles destinées à la production de miel, permettant ainsi un bon équilibre naturel.



i
Vous pouvez vous inscrire en ligne sur l'Espace citoyens du site internet de la ville

cadre de vie

Participez au concours des maisons fleuries

La municipalité organise chaque année le concours des maisons, jardins et balcons fleuris. Toutes les candidatures sont acceptées. Un jury, composé de représentants d'associations environnementales, d'employés municipaux des espaces verts et d'élus, visite les rues de la commune pour noter les différents postulants au début de l'été.

Les notations permettent de récompenser les meilleurs fleurissements des différentes catégories. Les prix sont alloués au moins aux trois premiers de chaque catégorie. Chaque concourant recevra un cadeau.

Coupon d'inscription

À retourner avant le 31 mai
à l'Hôtel de Ville, Direction
de l'Urbanisme et de
l'Aménagement de l'Espace Public,
2 rue du Château

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

CATÉGORIE

- Jardin fleuri
- Jardin paysager
- Décor floral sur voie publique
- Maison avec balcon ou terrasse sans jardin et sans utilisation de la voie publique
- Possibilités limitées de fleurissement
- Immeubles
- Hôtels, restaurants, cafés, avec ou sans jardin
- Professionnels de l'horticulture
- Bureaux, commerces, artisans
- Entreprises, usines

échanges**Circuit en Bavière**

Les Échanges Franco Allemands (EFA) organisent un circuit en Bavière sur les traces de Louis II de Bavière, du 23 au 30 août (visite de Munich, des châteaux de Bavière, des Alpes bavaroises et ses lacs, petite croisière...) Tarif : 800 € par personne (plus adhésion aux EFA de 18 €). Il comprend la chambre (twin), les transports et les visites.

→ **Renseignements et inscriptions :**

acgiraudeau@orange.fr
ou **06 82 41 12 50**

Week-end anglais

Le Comité de jumelage reçoit nos amis anglais de la ville de Newhaven le weekend du 18 mai. À cette occasion, un repas est organisé le samedi 18 mai à 13h, à l'Espace Béraire. Animation musicale de l'orgue de Barbarie de Musicarue.

Tarif : 25 € - **Sur réservation.** Paiement par chèque à l'ordre du comité de jumelage, à adresser chez Mme Belouet, 7 rue Pierre et Marie Curie, 45380 La Chapelle-Saint-Mesmin.

travaux**Rue de Monteloup : projet de requalification**

Longue de plus d'un kilomètre, la rue de Monteloup est une voie structurante de notre commune. Le projet de sa requalification est en cours d'élaboration. Les travaux devraient commencer au cours de l'été.

La rue de Monteloup est l'une des rues les plus longues de la commune. Elle s'étire d'est en ouest, au sud de la ville, sur un peu plus d'un kilomètre. C'est une voie de liaison qui dessert des équipements publics (piscine, complexe sportif Aurélien Hatton) ainsi que plusieurs lotissements.

L'état dégradé de sa voirie justifie une requalification importante qui implique une réfection totale de la chaussée et des trottoirs et qui prendra en compte un meilleur partage de l'espace. L'objectif du projet est de redonner plus de place aux piétons et d'améliorer les conditions de circulation des cyclistes. Par ailleurs, le projet prévoit également l'enfouissement des réseaux aériens (téléphone, électricité).



Une première concertation avec les riverains a eu lieu lors d'une réunion de quartier début mars. Le projet sera présenté prochainement lors d'une réunion publique. Le chantier pourrait commencer au cours de l'été. Des travaux de modernisation du réseau d'eau potable seront réalisés au préalable. ■

Modernisation de l'éclairage public

Coût des travaux :
30 900 €



Dans le cadre de la rénovation globale de l'éclairage public, les lanternes ont été remplacées récemment dans plusieurs secteurs de la ville :

- rue de la Gabelière,
- rue de la Perrière,
- rue des Chesnats,
- rue George Sand,

rue François Rabelais, rue Jean de Meung, rue Guillaume de Lorris. Au total, 49 lanternes neuves à LED, plus efficaces et économiques, ont été posées. ■

environnement**Risques majeurs : soyez alertés**

Orléans Métropole et ses 22 communes ont décidé de proposer un dispositif gratuit de diffusion d'alertes à l'ensemble de la population.



Ce système d'alerte est un moyen complémentaire d'informer la population le plus rapidement et le plus largement possible d'un incident et des consignes de sécurité à suivre par message vocal, sms et/ou email.

En vous inscrivant, vous serez alerté dès que les services municipaux de votre commune ou d'Orléans Métropole auront eu connaissance d'un risque majeur (inondations, intempéries, épidémie...), d'un pic de pollution atmosphérique ou d'un épisode de verglas ou de neige. Vous avez la possibilité de vous inscrire à un ou plusieurs types de risques selon votre choix.

→ **Pour vous inscrire**, suivre le lien figurant à la rubrique Risques majeurs du site internet de la Ville :

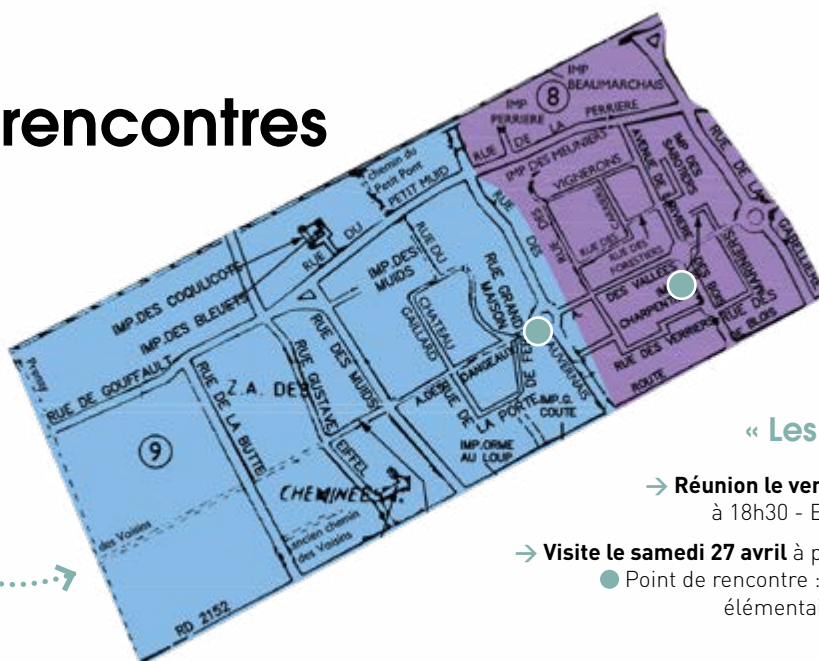
www.ville-lachapellesaintmesmin.fr/Risques-majeurs

pratique

Prochaines rencontres de quartier

Quartier « Les Muids »

- **Réunion le vendredi 3 mai**
à 18h30 - Espace Béraire
- **Visite le samedi 4 mai**
à partir de 10h30
● Point de rencontre :
rond-point rue des Auvernaux



Quartier « Les Vallées »

- **Réunion le vendredi 26 avril**
à 18h30 - Espace Béraire
- **Visite le samedi 27 avril** à partir de 10h30
● Point de rencontre : devant l'école
élémentaire des Vallées

EXPRESSION

Rassemblement pour La Chapelle Autrement

La sécurité est renforcée avec 6 policiers équipés de 3 voitures, 2 motos, 2 vtt et 54 caméras.

Ce renforcement aura fort à faire des TAGS qui fleurissent depuis mi-décembre sur les bâtiments communaux. Une caméra installée dans la précipitation « protège » les entrées et sorties de la mairie. Souriez ! Vous êtes filmés !

Nous remercions la métropole pour son efficacité du salage des routes de notre commune durant cette période d'hiver.

Pour toute préoccupation sur les pistes cyclables, prenez contact avec notre maire qui est délégué à la politique cyclable et circulations douces pour la métropole.

Lors du dernier Conseil Municipal, bouche cousue sur l'épidémie à l'EHPAD et des 6 décès. Indifférence ?

Un réflexe : <http://lerenouveauchapellois.fr/>

**Chantal MARTINEAU, Emilie XIONG,
Christian BOUTIGNY**

Chapellois(es), mobilisez-vous !

Depuis 11 ans, j'alerte sur la **gestion calamiteuse** de notre ville.

Constructions aberrantes, ghettoïsation, **arrangements droite - gauche - faux écolos.**

Quid des pistes cyclables, du tram, de la qualité de vie ??

Rejoignez-moi : arnaud.dowkiw.cm@gmail.com

Arnaud DOWKIW,
Conseiller municipal d'opposition indépendant

Ensemble pour La Chapelle

VÉRITÉ

Nous sommes attachés à l'éthique dans notre conduite de l'action publique. Nous n'avons jamais fait de promesses irréalisables et nous avons toujours tenu compte des réalités.

Cela nous permet de tenir nos engagements. Nous avons ainsi réalisé des projets utiles à notre ville et à ses habitants : piscine, église, internet haut débit, maison de santé, sécurité... Nous avons aussi créé de nouveaux services de proximité : marché, minibus des aînés, services en ligne, relais des assistantes maternelles...

RESPONSABILITÉ

Nous agissons avec rigueur dans notre gestion. Alors que la commune reçoit une dotation de l'Etat amputée de moitié, nous avons diminué nos dépenses de fonctionnement tout en réalisant des investissements importants. Nous avons également diminué de moitié la dette communale.

Nous travaillons avec de nombreux partenaires (Etat, Région, Département, Métropole) au-delà des clivages partisans, dans le seul intérêt de notre ville. Cela a permis de nombreuses avancées : présence postale, desserte ferroviaire, réseau bus-tram, pompiers...

DIGNITÉ

Nous considérons qu'être élu requiert de la maîtrise, loin de tout sensationnalisme. Nous avons suivi, dans le respect des règles, la situation survenue dans un établissement de santé privé. A cet égard, nous déplorons la récupération pour le moins indigne d'un groupe d'opposition. Tous les élus présents au conseil municipal avaient été informés la veille lors d'une réunion. Mais tous les membres de ce **groupe d'opposition** étaient **absents** du conseil municipal. **Désintéressés pour notre ville ?**

Vous pouvez compter sur vos élus de la **majorité municipale, présents** pour faire avancer notre ville. ■

La majorité municipale



2 et 3 février

Concours de danse

Des danseuses de l'école municipale de danse ont participé au 7^{ème} concours régional de danse du Centre-Val de Loire. Elles sont reparties primées dans plusieurs catégories Classique et Jazz.

janvier

Saison culturelle

L'Espace Béraire a accueilli la nouvelle création de la compagnie Idées Mobiles, « Horla », adaptée de la nouvelle de Maupassant. À cette occasion, les élèves de 4^{ème} du collège Louis Pasteur ont eu l'opportunité d'assister au spectacle. La séance s'est poursuivie par un moment d'échanges entre les collégiens et l'équipe artistique.



12 au 19 février

Activités à la bibliothèque

Pendant les vacances d'hiver, de nombreux Chapellois sont venus profiter en famille des diverses activités proposées par la bibliothèque municipale, avec la participation du Pôle petite enfance.





5 décembre

Commémoration

Journée nationale d'hommage aux Morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.



14 janvier

Vœux du maire aux acteurs locaux

Nicolas Bonneau a présenté ses vœux aux acteurs locaux de notre ville : commerçants, artisans, chefs d'entreprises, professions libérales, enseignants, responsables des associations de la commune... Devant plusieurs centaines de personnes qui assistaient à la réception, le maire a rappelé les projets en cours ou récemment achevés : restauration de l'église, maison de santé, nouveau complexe sportif...



Crédits photo : ©Durallex International

décembre

Magie de Noël

Le décor de Noël, situé rue Nationale et réalisé par les services municipaux, a été décoré cette année par les enfants de l'école maternelle Jean Vilar et du Relais des Assistantes Maternelles.

1^{er} février

Accueil des nouveaux Chapellois

Les nouveaux habitants arrivés l'an dernier sur la commune ont été accueillis par le maire lors d'une réception conviviale à l'Hôtel de ville en présence des membres du conseil municipal et des responsables des services municipaux.



Shooting Durallex

Le restaurant scolaire des Vallées a récemment servi de décor à la verrerie Durallex pour une séance de photographies destinées à un prochain catalogue. Une façon pour notre ville, qui est le berceau historique de la marque, de témoigner son attachement à l'entreprise dont le rayonnement est mondial.

ÉCO-ÉVÈNEMENT

Journée du développement durable

Stands
d'informations
Projection
Ateliers
Exposition

ENTRÉE LIBRE

**SAMEDI
13 AVRIL**

DE 10H À 18H

ESPACE BÉRAIRE

02 38 22 30 79

www.ville-lachapellesaintmesmin.fr

 La Chapelle-Saint-Mesmin

